

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 0

Reçu en Préfecture le :

Date de mise en ligne : 02/02/2024

certifié exact,

**Séance du mardi 30 janvier
2024
Qe-2024/1**

Aujourd'hui 30 janvier 2024, à 14h11,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 17H59 à 18H24

Etaient Présents :

Madame Géraldine AMOUROUX présente à partir de 14h55, Monsieur Nicolas PEREIRA présent à partir de 14h55, Monsieur Francis FEYTOUT présent à partir de 16h00. Monsieur Jean-Baptiste THONY présent sauf de 15h00 à 17h00, Monsieur Vincent MAURIN présent jusqu'à 17h45, Madame Léa ANDRE présente jusqu'à 17h59, Madame Sylvie JUSTOME présente jusqu'à 17h59, Monsieur Didier CUGY présent jusqu'à 17h59.

Excusés :

Question écrite présentée par Madame Myriam ECKERT concernant les techniques managériales au Jardin Botanique

Madame Myriam ECKERT, Conseillère municipale, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après m'être concertée avec les différents agents des différentes équipes du jardin botanique qui ont bien voulu s'exprimer, j'ai pu constater un profond mal être.

Tout ceci est lié à une maltraitance managériale de plus en plus intense qui a été signalée jusqu'au sommet de la DRH.

Plusieurs fois, le registre de santé et sécurité a été rempli, les syndicats ont tiré la sonnette d'alarme sur l'urgence d'agir.

Les cadres et les agents sont traités de manière inégale, avec un taux d'absentéisme chez les catégories C qui a plus que doublé depuis le départ de l'ancien directeur.

Un système d'inégalité a été instauré avec la mise en place d'un corporatisme de la direction, qui engendre des sanctions immédiates, une convocation ou une mise à l'écart à l'encontre d'un agent pouvant signaler un fait de maltraitance managériale.

Des agents nouvellement recrutés sont intégrés dans des postes créés, tandis que certaines équipes attendent toujours des recrutements promis par la direction qui ne se matérialisent jamais.

Les nouveaux agents se voient attribuer des bureaux alors qu'une équipe de 3 agents techniques travaillent dans un local électrique de 5m², sans fenêtre, placé sous vidéosurveillance, ce qui est totalement illégales. Les syndicats ont pointé du doigt cette situation mais rien n'a été modifié.

Le dialogue est maintenant interrompu, la direction refuse même de rencontrer les agents bien que celle-ci, laisse sous-entendre que sa porte est ouverte par écrit, en réalité, il y a toujours une justification pour ne pas les recevoir.

Les agents malades, doivent s'arrêter et perdre une journée de salaire, alors que les cadres se placent en télétravail en cas de maladie, ne perdant ainsi pas d'argent.

Il y a un problème d'exemplarité en ce qui concerne les congés, les agents se voient refuser des congés alors que le service minimum est garanti, quand les cadres se permettent de ne pas être présents sur site et de partir sur les mêmes périodes de congés.

La direction consciente de la situation a tenté de camoufler les chiffres du taux d'absentéisme, allant jusqu'à placer DES JARDINIERS en télétravail.
L'inégalité entre les cadres et les agents et croissante.

Dans certaine équipe, L'absence d'un seul agent nuit au bon fonctionnement du service.

On constate de nombreux dysfonctionnements :
Impossibilité de poser et de prendre des congés,
Formations refusées ou décalées,
Planning modifié à plusieurs reprises,
Vie privée fortement perturbée,
Personnel non qualifié pour effectuer toutes les tâches,

Afin de maintenir un service public de qualité, il est nécessaire de répondre aux demandes et aux attentes croissantes des usagers dans un quartier qui est en pleine mutation.

La situation pourrait être minimisée si un grand nombre d'agents n'était pas en burn-out ou en absence de longue durée certains des agents m'en avoué venir travailler sous anti-dépresseurs, anti-stress ou en prenant des médicaments pour favoriser le sommeil, les rares agents continuant à venir au travail ne tiendront plus longtemps.

Il est urgent de considérer la situation avec sérieux, nous sommes réellement inquiets du contexte actuel.

Les agents ont suivi la voie hiérarchique, ils ont accompli toutes les démarches nécessaires en respectant chaque étape depuis plus d'un an pour soulever ces problèmes :
Ils les ont fait remonter à la hiérarchie afin de trouver des solutions ; ils ont saisi la psychologue du travail et alerté la Médecine du travail.
Le registre de santé et sécurité a été rempli à plusieurs reprises.
Ils ont fait toutes les démarches syndicales possibles sans jamais obtenir de rendez-vous ou de réponse de la part même de la mairie.

Ma question est la suivante :

Est-ce que vous allez attendre un nouveau suicide dans les musées de la Ville de Bordeaux pour réagir ?

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 30 janvier 2024

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Myriam ECKERT